

18 janvier 2018

Lockout à l'aluminerie ABI de Bécancour au Québec

Tous avec les travailleurs de l'aluminium en lockout!



Rassemblement le 12 janvier 2018, le jour après que les métallos aient été mis en lockout

Lockout à l'aluminerie ABI de Bécancour au Québec

- **Tous avec les travailleurs de l'aluminium en lockout!**
- **Entrevue avec Clément Masse, président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos**
- **Tous avec les métallos d'ABI qui luttent pour leur dignité et leur unité! - Lettre à la rédaction**

Lockout à l'aluminerie ABI de Bécancour au Québec

Tous avec les travailleurs de l'aluminium en lockout!

Le 11 janvier, les monopoles mondiaux Rio Tinto et Alcoa ont mis en lockout les 1030 travailleurs de l'aluminerie ABI de Bécancour au Québec. Le syndicat qui représente les travailleurs de l'aluminerie, la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, a immédiatement dénoncé le lockout comme un geste odieux au service d'un ordre du jour caché.

L'usine de Bécancour appartient à 25,1 % à Rio Tinto et à 74,9 % à Alcoa. À l'échelle mondiale, ces deux monopoles contrôlent la production de l'aluminium et d'autres produits fabriqués par plus de 100 000 travailleurs. Au moyen de ce contrôle écrasant, les monopoles manipulent constamment l'offre et le prix de l'aluminium dans le but de servir leurs intérêts privés étroits. Ce n'est pas la

première fois qu'ils ont recours à un lockout pour réduire la production d'aluminium afin de faire monter son prix de marché tout en faisant pression sur des travailleurs d'une usine en particulier pour qu'ils acceptent de faire des concessions. Les concessions principales que les monopoles demandent chez ABI sont le démantèlement du régime de retraite à prestations déterminées des travailleurs et des changements au régime d'ancienneté établi depuis longtemps.

Le contrôle mondial de la production de produits particuliers exercé par un ou deux monopoles est devenu un problème auquel les travailleurs font face partout dans le monde. Ce contrôle devient une arme contre les travailleurs parce que la production et les ventes peuvent être déplacées d'une installation à l'autre pour attaquer la classe ouvrière et même des économies entières à l'échelle mondiale.

Les travailleurs d'ABI ont rejeté les demandes de concession de la compagnie moins de 24 heures avant d'être mis en lockout. La soudaineté du lockout et la fermeture immédiate de deux séries de cuves ont démontré que la compagnie avait planifié son coup. La réduction de l'offre d'aluminium sur le marché et la pression simultanée pour des concessions de la part des travailleurs et pour une baisse du prix de l'hydroélectricité par le gouvernement du Québec semblent une manoeuvre préparée d'avance.

Les travailleurs d'ABI ont dénoncé le lockout de leur compagnie à leur usine de même que son refus de négocier. Ce comportement antisocial est inacceptable partout où il se manifeste au Québec et au Canada. Les travailleurs ont appelé tous les travailleurs du Québec et du Canada à dénoncer les actions de Rio Tinto/Alcoa, et demandent la fin du lockout et la reprise des négociations.



Rassemblement des métallos le 12 janvier 2018 contre le lockout décrété le jour précédent

Commentaires des dirigeants syndicaux

Alain Croteau, le directeur québécois des Métallos, a dit qu' « on pense qu'il y a des intérêts financiers qui sont en jeu là-dedans. Lorsqu'une grande aluminerie comme Alcoa, ici à Bécancour, ne produit pas, ça fait en sorte qu'il manque d'aluminium sur le marché et ça fait grimper les prix... On pense que le lockout va durer au minimum de deux à trois mois. Ça peut aller à six, sept, huit mois, peut-être plus, on ne le sait pas. C'est triste pour la population. C'est triste pour les familles des travailleurs ici. »

Le président de la section locale 9700 des Métallos d'ABI, Clément Masse, a dénoncé la perte de production et de valeur que représente la fermeture des cuves, une perte qui va dépasser la valeur monétaire du règlement qui pointait à l'horizon quand les négociations ont été brutalement suspendues. Ce fait en lui-même révèle l'ordre du jour caché qui se joue sur les prix de l'aluminium, l'abaissement du prix de l'hydroélectricité et l'imposition d'un nouveau régime de retraite et de mobilité du travail aux travailleurs dans les usines de ces monopoles au Québec.

Les travailleurs s'unissent pour défendre leurs droits

D'autres travailleurs à l'échelle du Canada font face à des employeurs intransigeants du secteur privé ou public qui ne veulent pas discuter et négocier les conditions d'emploi. Ils ont plutôt recours aux lockouts, à la loi et aux ordonnances des tribunaux pour imposer leur volonté.

C'est le cas par exemple des travailleurs des services publics de la Nouvelle-Écosse qui ont fait face à une loi antiouvrière qui leur impose leurs conditions d'emploi, au lieu de pouvoir négocier une convention collective qui leur est acceptable.

À Hamilton, les métallos membres de la section locale 1005 qui sont à l'emploi de l'usine de Stelco dont s'est emparé le monopole allemand Max Aicher North America (MANA) en 2010, font face à des mensonges et à de l'extorsion. Après avoir promis le paradis sur terre quand il a acheté l'usine de US Steel et reçu des subsides du gouvernement de l'Ontario, MANA a montré ses vraies couleurs en 2013 quand il a demandé des concessions inacceptables aux métallos de la section 1005 et décrété un lockout dans le but d'imposer son « offre finale ». Le lockout a été immédiatement suivi d'une injonction de la cour qui rend impossible à la section locale de tenir un piquetage effectif.

MANA a engagé de la main-d'oeuvre scab dont des étudiants envoyés par le Collège Mohawk, une institution financée par les deniers publics. Les membres de la section 1005 et leurs sympathisants sont intervenus pour arrêter le flot des scabs provenant du collège Mohawk et se sont engagés à ne pas céder. Ils défendent avec détermination leur droit à un emploi à l'usine à des conditions qui leur sont acceptables.

À Sault Ste. Marie, les travailleurs de la production et les employés salariés à l'usine Algoma Steel se sont maintenant retrouvés trois fois en 25 ans sous le coup d'une ordonnance d'urgence du tribunal de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Leur plus récent épisode dans les méandres de la LACC en est maintenant à sa troisième année. Ceux qui sont en position de contrôle de l'usine et des procédures du tribunal essaient de forcer les travailleurs de la production et les employés salariés à se plier à la pression de travailler sans convention collective et à accepter des conditions d'emploi qui sont imposées unilatéralement par des ordonnances de la cour. Les 2 235 travailleurs de la section locale 2251 et les 470 employés salariés de la section locale 2724 ont rejeté ce diktat et demandent que des négociations se tiennent sous l'égide de la *Loi des relations de travail* de l'Ontario et se fassent sans l'ingérence, les contraintes et le diktat de la LACC.

Forum ouvrier appelle tous les travailleurs du Québec et du Canada à exprimer leur ferme appui aux travailleurs de l'aluminerie ABI et à tous les autres travailleurs qui sont présentement engagés dans la lutte de classe à la défense de leurs droits. La classe ouvrière organisée doit assumer sa responsabilité sociale envers elle-même et la société de trouver la façon de priver les monopoles mondiaux de leur pouvoir de priver les travailleurs de leurs droits. C'est possible de le faire par une lutte collective déterminée ! Cela doit se faire !



Quels sont les enjeux derrière le lockout odieux d'ABI ?

Le 12 janvier, le Syndicat des Métallos a diffusé un communiqué de presse pour dénoncer le lockout

des travailleurs de l'aluminerie d'ABI à Bécancour au Québec. Le syndicat souligne que le lockout va causer des souffrances dans toute la région de la Mauricie en plus des épreuves que vont vivre directement les 1030 travailleurs de l'usine et les nombreux fournisseurs et les autres secteurs de la communauté qui sont liés à l'usine.



Le Syndicat des Métallos dit que les propriétaires étrangers de l'entreprise ont refusé de donner un mandat aux dirigeants locaux de l'usine d'en arriver à un règlement à la table de négociation. Le président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos a souligné les manigances préméditées lorsqu'il a dit : « On a réalisé hier que les séries de cuves avaient commencé à être fermées avant même que ne commence la rencontre entre les parties convoquées par le médiateur du gouvernement. » Il a ajouté : « Le directeur des ressources humaines a clairement indiqué qu'il 'n'avait pas de mandat de négociateur'. C'est à se demander si les vrais enjeux de ce conflit étaient bel et bien à la table de négociations ou dans les intérêts commerciaux des deux géants de l'aluminium. »

La paralysie des dirigeants locaux de l'entreprise va bien au-delà des événements de la semaine passée, ajoute Masse, car « en décembre dernier, alors que les négociations allaient bon train et que des pas importants étaient faits sur le régime de retraite, la compagnie a préféré rompre les négociations et déposer une offre finale plutôt que d'essayer de boucler la boucle avec un règlement négocié ».

Le Syndicat des Métallos a dit que les deux monopoles veulent démanteler le régime de retraite à prestations déterminées et les arrangements de longue date en ce qui a trait à l'ancienneté au moment même où beaucoup de nouveaux employés sont ou vont être engagés à l'usine.



Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, souligne que les métallos ont vécu en 2012 un lockout similaire avec Rio Tinto au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il déclare dans un communiqué de presse que « cette compagnie n'hésite pas à faire souffrir des centaines de familles et appauvrir toute une région si leurs intérêts commerciaux sont en jeu. Or, aujourd'hui, on sait qu'ils vont pouvoir faire grimper les prix de plusieurs produits d'aluminium et peut-être de la prime Midwest américain, tout en continuant de fournir le marché à partir d'usines qu'ils détiennent à 100 % plutôt qu'à 25 % ».

En 2012, au moment où Rio Tinto planifiait de mettre les travailleurs en lockout à son aluminerie d'Alma au Québec, il existait un surplus de production dans le marché mondial de l'aluminium et l'arrêt de la production à l'usine d'Alma a contribué à réduire les inventaires et à faire monter les prix sur le marché.

Un autre aspect qui préoccupe les travailleurs est la demande constante d'Alcoa auprès du gouvernement du Québec et de la société d'État qui fournit l'énergie de diminuer les tarifs d'électricité pour ses usines. La manipulation des prix pour favoriser certains puissants intérêts privés est un facteur qui contribue aux crises économiques récurrentes. L'électricité est une importante valeur déjà produite qui est requise pour produire de l'aluminium. « Faut-il voir dans le lockout une tactique pour semer l'incertitude et peser dans la balance de tarifs d'électricité inférieurs ? », demande Alain Croteau.

La section locale 9700 des Métallos dit qu'elle est prête à reprendre les négociations, mais elle s'attend à ce que les monopoles mondiaux en fassent autant. « Plusieurs des aspects en suspens dans les négociations concernent les mouvements de main-d'oeuvre. Ce sont des enjeux d'organisation du travail qui n'ont pas nécessairement d'impact monétaire important. Cela demande toutefois un esprit d'ouverture de la part de l'employeur. Un règlement est certainement possible, à condition que l'employeur le veuille », souligne Clément Masse le président de la section locale 9700.



Entrevue avec Clément Masse, président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos



Forum ouvrier : Comment s'est déroulée la mise en lockout des quelques 1030 travailleurs de l'aluminerie par les propriétaires de l'usine ?

Clément Masse : Dans la nuit de mercredi à jeudi le 11 janvier dernier, à trois heures du matin, l'employeur nous a avisés qu'il décrétait un lockout. Préalablement, mardi et mercredi les 9 et 10 février, les travailleurs ont rejeté à 80 % et avec un taux de participation de 85 % l'offre « finale et globale » de l'employeur. Suite au rejet de l'offre, nous n'avons pas eu de rencontre avec l'employeur. Nous l'avons avisé du vote pris par les travailleurs, nous nous attendions à une rencontre avec le médiateur puisqu'il y a un médiateur qui est assigné à notre dossier. Au lieu de nous rencontrer, de discuter avec nous de l'écart qui demeure entre les deux parties, l'employeur nous a mis en lockout et a immédiatement commencé à fermer deux séries de cuves dans l'usine. Il n'a fait aucune

démarche pour essayer de trouver un compromis avec nous.

FO : Quelle était la nature de la dernière offre de la direction ?

CM : L'offre était différente de celle que nous avons rejetée le 22 novembre à 97 % et un taux de participation de 90 %. On peut dire que l'offre était moins pire, mais pas vraiment meilleure. Au niveau du régime de retraite, il y a eu certains changements dans l'offre patronale, mais nous avons encore des questionnements. C'est un gros morceau et peut-être que nous n'étions pas si loin d'une entente, mais il fallait plus de discussions et l'employeur a simplement refusé d'en discuter avec nous. En ce qui concerne la mobilité de la main-d'oeuvre, par contre, sur la question de l'ancienneté, notamment dans les affichages de postes, l'offre de l'employeur n'a pas passé du tout. Les travailleurs demandent que l'ancienneté demeure dans le cas des mouvements de main-d'oeuvre. Ce sont les deux principaux points qui font que l'offre a été rejetée.



Clément Masse (à droite) s'adresse à la presse pendant le rassemblement du 12 janvier 2018.

FO : Quels sont les derniers développements depuis le déclenchement du lockout ?

CM : Nos travailleurs sont en colère et demandent que l'employeur s'assoie avec nous pour négocier. Nous avons dressé nos lignes de piquetage dès que le lockout a été déclenché. Nous sommes maintenant sous le coup d'une injonction qui limite le nombre de piqueteurs à 15 par roulotte et nous avons 4 roulottes autour de l'usine. L'injonction nous interdit de pénétrer sur le terrain de la compagnie, de bloquer les camions qui entrent sur le terrain avec les sous-traitants, d'« intimider » les cadres et nous ordonne de nous tenir à 5 pieds des cadres. Il y a aussi une agence de sécurité qui a été engagée qui est là à nous surveiller 24 heures par jour 7 jours par semaine.

FO : Dans un communiqué récent, tu dis que le conflit dépasse celui d'un conflit local entre la direction et les travailleurs de l'usine. Peux-tu nous en dire plus à ce sujet ?

CM : Compte tenu du coût qu'engendre la fermeture de deux séries de cuves, qui dépasse de beaucoup ce que coûterait un règlement, on en déduit que les employeurs ont sûrement d'autres visées que juste la négociation de nos conditions à nous.

Si l'employeur avait voulu un règlement, il serait venu s'asseoir à la table. On a l'impression qu'avec le lockout c'est d'autres éléments qu'il veut régler. Entre autres, il y a le prix qu'il paie pour l'électricité. Pour améliorer l'usine, il a besoin d'une autre ligne de tension dans le parc, et la question de qui va en payer les coûts est une grosse question pour Alcoa. On sait qu'il y a eu des discussions entre Alcoa et Hydro-Québec. Alcoa cherche toujours à abaisser le prix qu'elle paie pour son électricité et c'est possible que le lockout soit un levier pour obtenir gain de cause à ce sujet.

On se demande aussi avec le régime de retraite qu'ils veulent instaurer s'ils veulent en faire un modèle pour leurs autres usines au Québec, même chose en ce qui concerne l'ancienneté. Nous n'avons pas de preuves mais nous ne sommes pas les seuls à penser comme ça.

Il demeure que l'employeur a quitté la table alors qu'on négociait le 21 décembre dernier. Il y avait un médiateur, qui d'ailleurs avait été demandé par l'employeur. Le médiateur lui-même disait que les choses avançaient, alors pourquoi l'employeur a-t-il décidé d'arrêter de négocier le 21 décembre. Il a juste présenté son « offre finale et globale » et n'a fait aucune tentative pour reprendre les

discussions. Puis, au retour des fêtes, on a tenu nos assemblées. Pendant tout ce temps-là, l'employeur attendait pour faire son lockout.

Pendant ce temps-là également, et depuis le début, notre proposition n'était pas d'aller en grève. Nous avons dit en point de presse que notre objectif n'était pas d'exercer notre droit de grève mais de ramener l'employeur à la table de négociation. C'est toujours notre objectif.

FO : Les appuis d'autres sections locales des métallos ont commencé à arriver.

CM : Oui, la section d'Alma, les travailleurs de Rio Tinto d'Alma, nous a exprimé publiquement son appui. Son président Alexandre Fréchette a donné des entrevues pour exprimer qu'ils sont avec nous et d'autres sections locales ont commencé à nous exprimer leur appui. Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, a lancé l'appel à toutes les sections locales à considérer toute l'aide qu'ils peuvent nous apporter, y compris financière. Bien sûr nous avons nos montants de secours de grève que nous donnons aux travailleurs, mais toute aide est grandement appréciée. Il faut dire aussi que notre section locale est connue pour sa générosité envers les autres travailleurs qui vivent des conflits alors nous apprécions l'appui que les autres sections locales nous expriment en retour.



Les travailleurs de l'aluminerie ABI, membres de la section locale 9700 des Métallos, à un rassemblement d'appui pour les travailleurs en lockout de Rio Tinto à Alma le 9 février

FO : Veux-tu dire quelque chose en conclusion ?

CM : Je reprends à mon compte les paroles du travailleur de Rio Tinto d'Alma qui a écrit une chanson lors du lockout de 2012 qui disait : « Je préfère être debout sur les lignes que d'être à genoux dans l'usine ». Cela résume très bien comment on se sent en ce moment.



Tous avec les métallos d'ABI qui luttent pour leur dignité et leur unité!

- Lettre à la rédaction -

En plein milieu de la nuit du 11 janvier, les propriétaires de l'aluminerie ABI à Bécancour au Québec ont mis en lockout les quelque 1030 travailleurs de l'usine, qui est un des plus gros employeurs de la Mauricie-Centre du Québec. Les questions en jeu demeurent l'opposition des travailleurs aux conditions de travail et à la retraite à deux vitesses. Les travailleurs s'opposent aux conditions à deux vitesses comme une question de principe et du point de vue de la dignité du travail et de leur unité, qui sont intrinsèquement liées.

Produire une vaste quantité d'aluminium pour l'économie, qui est d'une grande valeur, est un geste digne qui demande le respect. La dignité du travail, la dignité de ceux qui produisent la valeur aluminium pour l'économie est un aspect fondamental de la vie moderne. Chaque fois que cette dignité du travail est bafouée, la classe ouvrière doit répondre par son unité et une lutte collective organisée pour défendre les droits de ceux qui sont attaqués.

Permettre aux propriétaires d'ABI d'imposer des conditions qui enfrennent le principe d'une classe

ouvrière aux droits indivisibles, c'est manquer de respect pour les travailleurs qui produisent une si grande quantité de valeur pour le Québec. Cela est inacceptable, tant pour les travailleurs de l'usine que pour tous les travailleurs du Québec et du Canada.



L'abaissement des conditions à l'usine en ce qui concerne les pensions causerait aussi du dommage au niveau de vie général dans la région qui dépend beaucoup de la valeur reproduite à laquelle les travailleurs font leur réclamation, quand ils travaillent ou sont à la retraite, à partir de la valeur qu'ils produisent.

Les travailleurs d'ABI disent aussi qu'ils soupçonnent que les monopoles Alcoa et Rio Tinto qui possèdent conjointement l'usine (Alcoa à 75 % et Rio Tinto à 25 %) ont recours au lockout

pour obtenir des concessions du gouvernement du Québec, notamment en ce qui concerne le prix qu'ils paient pour leur électricité, qu'ils cherchent constamment à abaisser. Ce ne serait pas la première fois qu'Alcoa essaie de faire pression pour faire baisser le coût de son hydroélectricité. En 2014, le monopole américain avait même menacé de fermer ses trois alumineries au Québec si le gouvernement québécois n'abaissait pas ses coûts en hydroélectricité. Si Alcoa obtient une baisse de son prix, ce sont d'autres au Québec qui devront payer plus cher pour leur hydroélectricité ou alors Hydro-Québec devra s'endetter davantage. C'est inacceptable pour tout le monde.

D'autres travailleurs disent que le lockout est peut-être un moyen d'abaisser la production d'aluminium au Québec pour exercer une pression à la hausse sur le prix de marché mondial de l'aluminium. Alcoa et Rio Tinto sont de loin les principaux fournisseurs d'aluminium dans le monde et ils sont en position pour contrôler l'offre et faire porter le fardeau des arrêts de production aux travailleurs, et même les utiliser pour extorquer des concessions.

Le temps nous dira jusqu'où le complot est allé. Il demeure que ceux qui contrôlent et possèdent l'usine ont unilatéralement rompu les négociations avec les travailleurs en décembre dernier alors que les travailleurs disaient qu'ils n'étaient pas si loin d'une entente qu'ils pourraient accepter. Les propriétaires n'ont jamais repris les pourparlers et ont plutôt présenté leur « offre finale et globale » inacceptable que les travailleurs ont rejetée. Un jour plus tard, ceux qui sont en position de contrôle ont décrété un lockout qui de toute évidence avait été planifié d'avance.

Les travailleurs disent qu'ils se préparent à un long conflit, car c'est ce que ces propriétaires internationaux semblent avoir en tête, mais les travailleurs demeurent prêts à négocier et à finaliser tout de suite une convention collective qu'ils jugent acceptable et qui ne leur manque pas de respect et n'attaque pas leurs droits et leur dignité. Tous les travailleurs du Québec et du Canada doivent fournir toute l'aide possible aux travailleurs d'ABI qui luttent à la défense de leurs droits.



NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Courriel: forumouvrier@cpcml.ca